UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Service de la Scolarité Centrale
Bureau des diplômes

DEMANDE DE DELIVRANCE DE DIPLOME

IDENTITE DU DIPLOMÉ

Civilité: ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom patronymique:.....

Nom marital:

Prénom(s):

Date de naissance: /..... /.....

Adresse:.....

.....

Code postal :..... Ville :Pays :

N° téléphone ://////////

E-mail :

Je souhaite retirer mon diplôme: ☐ **retrait à la scolarité** ☐ **envoi postal**

DIPLOME(S) DEMANDÉ(S)

☐ **Demande de diplôme original (1ère édition)**
☐ **Demande de duplicata de diplôme (après 2001)**
☐ **Demande de certificat administratif (avant 2001)**

Intitulé du diplôme	***Année d'obtention***
☐ DEUG / DUT:.....	……/……
☐ Licence :.....	……/……
☐ Licence pro:	……/……..
☐ Maîtrise (M1):.....	……/……
☐ Master:	……/……
☐ Doctorat / HDR:	……/……
☐ Diplôme de santé:.....	……/……
☐ DU / DIU :.....	……/……
☐ C2i / C2i2e:.....	……/……
☐ Autre diplôme:.....	……/……

DEMANDEUR	**SERVICE SCOLARITE**
Date : Signature du demandeur	Date : Visa du Service de Scolarité Diplôme envoyé par courier recommandé : N° recommandé : …… Date envoi: ……

MODALITES DE DEMANDE ET RETRAIT DES DIPLOMES

Demande de diplôme original

- **Retrait au Service Scolarité de la composante par le diplômé ou par une tierce personne**

Présentez-vous au service scolarité de la composante muni de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport).

Procuration : Si vous vous faites représenter la personne venant retirer le diplôme devra être en possession de sa pièce d'identité ainsi que d'une copie de votre pièce d'identité et d'une procuration signée de votre part l'autorisant à retirer le diplôme en votre nom.

- **Envoi postal du diplôme en France ou à l'étranger**

Vous devez faire parvenir au service scolarité de la composante les documents ci-dessous :
- la copie de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- le formulaire complété de la demande de délivrance de diplôme
- un recommandé avec accusé de réception et un timbre de 7 €

Les diplômes sont envoyés en recommandé avec accusé de réception à l'adresse communiquée dans le formulaire.

Demande de duplicata

- **Duplicata**

Avant l'année universitaire 2000-2001

En cas de perte du diplôme original, un certificat administratif attestant de votre réussite au diplôme vous sera délivré sur demande auprès du service scolarité de la composante dans laquelle vous avez obtenu votre diplôme.

Vous devez faire parvenir au service scolarité de la composante les documents ci-dessous :
- le formulaire de demande de délivrance de diplôme
- une copie de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

A partir de l'année universitaire 2001-2002

En cas de perte du diplôme original, un duplicata de diplôme peut être édité sur demande auprès du service scolarité de la composante dans laquelle vous avez obtenu votre diplôme.

Attention, les demandes de duplicata de diplôme sont soumises à un paiement de 20 € par diplôme.

Vous devez faire parvenir au service scolarité de la composante les documents ci-dessous :
- le formulaire de demande de diplôme
- une copie de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- un chèque de 20 € à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris Descartes ou effectuer un virement bancaire (en cas de virement bancaire vous devez contacter le service scolarité afin d'obtenir les coordonnées bancaires de l'université)